

Étaient présents : M. – MME BOUTHEMY André - Maire, FOURRAGE Laurent, BOUVIER Michel, , GRANDGIRARD Pascal, BOULLERY Coraline, , DELALANDE Bruno, GEFFRAULT Fernand, JEULAND Stéphane, GENOUEL Angélique, BARON Rémi, MARTIN Yannick, DROUILLÉ Jérôme, BUSSON Françoise.

Étaient absents : DELAHAIE Meddy, NIEZ Sophie

Secrétaire de séance : Bruno DELALANDE

Validation du dernier CR du 15 mai 2015

Mr André Bouthemy a apporté une lecture du dernier paragraphe changé concernant les rythmes scolaires par rapport au projet de CR envoyé aux élus

Le CR du conseil municipal du 15 mai est adopté à l'unanimité.

## **1) REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

Mr Laurent Fourrage présente les dernières actualités concernant les rythmes scolaires.

La position de la municipalité de Cornillé ne change pas. La décision du RPI Cornillé- Saint Aubin sera définitive après que chacune des associations des parents d'élève (OGEC et APPEL) et les membres du bureau du RPI des 2 communes se seront positionnées.

En cas de désaccord de l'une des parties, il y aura vote le 14 juin 2014.

## **2) VALIDATION DU SITE INTERNET**

Le projet du site internet présenté au dernier conseil municipal du 15 mai 2014 est maintenant sans publicité et change de nom de domaine moyennant 80€ HT /an.

Il sera consultable sur <http://www.mairiecornille.fr>

Il est rappelé que seuls le maire, les adjoints, la commission communication et culture et le personnel administratif de la commune pourront le mettre à jour.

Une communication dans la presse aura lieu prochainement.

Le projet du site internet est adopté par le conseil municipal.

### **3) ACHAT FONCIER**

Mr André Bouthemy présente les différentes négociations en cours pour de l'achat de terrain.

Un achat à 4€/m<sup>2</sup> est en cours auprès de Monsieur Pierre Bouvier pour une surface de 11933m<sup>2</sup>.

Un autre terrain dont les propriétaires sont les conjoints de Durfort est en cours de négociation à hauteur de 2,82€/M<sup>2</sup> pour une surface de 18 437m<sup>2</sup>.

Mr André Bouthemy et Mr Laurent Fourrage rappellent que ces acquisitions sont nécessaires pour les futurs projets de développements de la commune.

Mme Françoise Busson pose la question du financement de ses futures acquisitions.

Mr André Bouthemy lui répond qu'il n'y a pas de soucis.

Il en profite pour faire un point sur les finances de la commune avec les différents mouvements bancaires réalisés (renouvellement des lignes de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne pour 100 000 euros et du CMB pour 80 000 euros ainsi que la consultation de 4 banques pour un prêt de 200 000 euros à long terme visant à finaliser les travaux d'aménagement du bourg).

Mme Françoise Busson pose la question du déplacement du cimetière, Mr Bouthemy lui répond que ce n'est pas prévu, qu'il y a 8 concessions dans le cimetière actuel qu'il faut reprendre, il s'agira de créer un nouveau cimetière et non de déplacer celui existant.

Mr André Bouthemy annonce aussi la création du lotissement artisanal sur le terrain « les grands champs » sur une espace de « 4 Ha ». Il pourrait se voir autorisé la construction de logements personnels en même temps qu'un local artisanal. Sur ce dernier point, Mr Bruno Delalande demande à ce que soit confirmée la distance entre la RN157 et la première habitation sous peine de refus de permis de construire.

Mr André Bouthemy avertit le conseil municipal qu'il rencontre le syndicat d'urbanisme le vendredi 6 juin pour une réflexion sur les prochains aménagements fonciers de la commune.

### **4) Rapport Annuel du SDE**

Mr Michel Bouvier présente le rapport annuel du SDE. En préambule, Mr Bouvier rappelle que le SDE a en charge l'entretien, la maintenance du réseau d'éclairage de la commune.

La commune compte 220 points lumineux, le coût de la maintenance est de 25 euros par point.

L'entretien préventif est annuel, les lampes sont changées tous les 4 ans.

Ce rapport annuel est à disposition à la mairie.

Ce rapport préconise entre autres, le changement de certains éclairages publics de type « boule » notamment dans le lotissement du verger.

## **5) LE JOURNAL D'INFORMATION ELECTRONIQUE**

Le conseil municipal valide l'acquisition pour 3999 € ht soit 4 798.80 € ttc d'un journal d'information électronique présenté lors du conseil municipal du 15 mai 2014.

Mr Bouvier préconise son installation près du parking du terrain des sports rue du Général Tabouis pour des soucis d'alimentation en électricité.

Une étude de raccordement auprès de la société Cegelec sera faite prochainement.

## **6) PERMANENCE DES SALLES COMMUNALES**

Mr André Bouthemy présente le calendrier de permanences des élus pour les salles communales. L'élu devra se tenir à disposition des personnes louant les différentes salles en cas de problème.

Mr Pascal Grandgirard demande la visite des salles afin de bien connaître les différentes salles et locaux réservés. Une visite sera organisée le 20 juin 2014 pour l'ensemble des élus le souhaitant.

## **7) QUESTIONS DIVERSES**

Mr André Bouthemy avertit le conseil municipal d'une demande de déclassement du chemin communal au lieu dit « les moulins neufs » limitrophe de la commune de Saint Didier.

Question de Mme Françoise Busson demandant des explications sur le fonctionnement du dispositif argent de poche. Mr Laurent Fourrage lui répond que le dispositif est accessible pour des jeunes de 16 ans. Les chantiers sont définis par la commune telle que peinture, désherbage, nettoyage de l'église, qu'ils sont indemnisés de 15 € pour 3 heures de travail.

Question Mme Françoise Busson concernant le rebouchage des nids de poule sur la route menant au lieu-dit « la Fouquais », Mr Laurent Fourrage lui indique que ses appels vers la société Pigeon TP restent sans réponse.

Mr Yannick Martin rapporte que la porte extérieure de la salle des sports côté terrain de sports présente des signes d'usure importante, que le banc au terrain des sports s'est désolidarisé du mur.

Mr Yannick Martin et Mr Jérôme Drouillé demandent à ce que la pente entre le terrain des sports et la salle des sports soit entretenue ou qu'une solution pérenne soit apportée.

Question de Mr Jérôme Drouillé concernant une autorisation d'une restauration ambulante de pizza attribuée par la mairie. Mr André Bouthemy confirme cette autorisation mais sur certains jours de la semaine (hors mercredi et vendredi). Il en profite pour rappeler les règles d'attribution de ce type d'autorisation.

Mr André Bouthemy avertit le conseil municipal qu'il devra se réunir obligatoirement le vendredi 20 juin 2014 à 18H à la demande du préfet pour élire 3 grands électeurs ainsi que 3 suppléants dans le cadre des prochaines élections sénatoriales.

Mr André Bouthemy et les membres de la commission culture et communication signalent qu'à l'occasion des noces de diamant de M et Mme Pellion un vin d'honneur sera servi au centre culturel samedi 7 juin 2014.

Il est annoncé aussi le mardi 8 juillet 2014 au centre culturel, la commune de Cornillé accueillera une soirée cabaret dans le cadre du festival des marches de Bretagne organisé par Vitré communauté.

La date du prochain conseil municipal extraordinaire est fixée le 20 juin 2014 à 18H00.

La date du prochain conseil municipal est fixée le jeudi 3 juillet à 19H30.

A 21H30, la séance est levée.